



Orientation

Prise en soin
adaptée

Evaluation

Soutien
à la parentalité

Médiation thérapeutique

Prévention

Lien partenarial

Programme de soins
individualisés

Adresse

7, rue de Kéramont- 56240 Plouay



CPEA

Keramont Plouay

Centre Psychothérapique pour
Enfants & Adolescents

Prévention, diagnostic, prise en soin
chez l'enfant de 4 ans à 12 ans



02 97 33 17 38

keramont@ch-charcot56.fr

du lundi au vendredi
de 9h à 17h

Flashez ce code
pour accéder au
livret d'accueil !



Le CPEA Keramont, situé à Plouay, fait partie du pôle Psychiatrie de l'Enfant et l'Adolescent (PPEA) de l'EPSM Bretagne Sud - CH Charcot à Caudan. Pour permettre des soins de proximité, le CPEA couvre la zone géographique suivante : Canton de Plouay (Bubry, Calan, Inguiniel, Lanvaudan, Plouay, Quistinic), canton de Pont-Scorff (Caudan, Cléguer, Pont-Scorff), Canton du Faouët (Berné, Guiscriff, Lanvénege, Le Faouët, Meslan, Priziac).

Missions

Le CPEA a pour mission la prévention, le diagnostic et la prise en soins (en individuel et/ou en groupe thérapeutique). Il accueille des enfants et adolescents de 4 à 12 ans qui présentent une souffrance psychique, des troubles psycho affectifs, des troubles du développement, des troubles du comportement et de la personnalité.

Pour chaque enfant, un projet personnalisé de soins est défini par le médecin en collaboration avec l'équipe pluriprofessionnelle. Ce projet est mis en place avec l'accord des parents ou des détenteurs de l'autorité parentale. Pour chaque patient, un référent est identifié au sein de l'équipe.

Quelque soit la situation de l'enfant, le lien et l'intégration des parents au projet de soins sont recherchés. Le lien avec les partenaires présents dans la situation de l'enfant ne peut se faire sans leurs accords.

Le CPEA permet des soins de proximité, individualisés, gradués, pluri-professionnels et séquencés dans le cadre institutionnel. Ce dispositif de soins du CPEA vise à favoriser le maintien de l'enfant dans son environnement familial, scolaire et social.

Dispositif

Il est constitué de différentes modalités de prises en soins :

Centre Médico Psychologique (CMP) : porte d'entrée au CPEA, il a une double mission d'évaluation et de soins. Le temps d'évaluation se fait en consultation par

un professionnel de santé. Au terme de l'évaluation, il est proposé différentes modalités thérapeutiques dont la prise en soins en individuel (psychologue/psychomotricienne/infirmière/éducateur/monitrice-éducatrice/orthophoniste/médecin).

Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP) : il prend en charge des enfants et adolescents en ambulatoire en séquentiel. S'articulant avec l'ensemble du dispositif de soins du CPEA, il propose des soins de groupe pour travailler les interactions, la socialisation, la communication et l'affirmation de soi.

Hôpital De Jour (HDJ) : d'une capacité de 15 places, il accueille et prend en soins les enfants et les adolescents de manière pluridisciplinaire, en groupe ou en individuel. Sur indication médicale, des prises en charge en Classe Externalisée (CLEX) avec un enseignant spécialisé sont possibles. Les groupes thérapeutiques sont construits autour d'objectifs de soins communs aux enfants de même tranche d'âge, avec un binôme de soignants et des supports de médiations : manuels, créatifs, animal, livre, jeux, repas ...

Professionnels à vos côtés

Pédopsychiatre - Cadre de santé - Infirmier - Educateur spécialisé - Moniteur éducateur - Psychologue - Psychomotricienne - Orthophoniste - Aide soignant - Assistante médico-administrative - ASH - Enseignant spécialisé.

Parcours de soins CPEA

